

Zeitschrift: Pionier : Zeitschrift für die Übermittlungstruppen
Herausgeber: Eidg. Verband der Übermittlungstruppen; Vereinigung Schweiz. Feld-Telegraphen-Offiziere und -Unteroffiziere
Band: 23 (1950)
Heft: 4

Rubrik: Aktueller Querschnitt = Petit tour d'horizon

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

2. Directives générales au sujet des dispositions à prendre pour le rétablissement rapide du trafic en cas de graves endommagements de câbles.
 - a) Moyens de préparer en peu de temps les extrémités du câble pour le repérage des conducteurs et le raccordement des appareils de transmission (Tf., Stg.).
 - b) Détournement ou remplacement de tronçons de câble importants, par exemple pont du Lac (Seebrücke) à Lucerne, pont du Quai (Quaibrücke) à Zurich et d'autres, en cas de destruction.
3. Directives utiles pour repérer les dérangements:
 - a) dans le réseau téléphonique;
 - b) dans le réseau des téléscripteurs.
4. Tâche, choix et formation d'aides pour le Tg. de campagne au sein de la Cp. Tg.
5. Sujets libres.

Tous les membres recevront personnellement la documentation concernant le thème 1.

Par le choix des sujets tous les camarades, soit de formation artisanale, administrative ou technique seront à même de participer au concours.

Le jury constitué pour la période de 1947/49 reste également en fonction pour le concours de 1950. Il est composé des camarades suivants:

Président:

Cap. J. Kaufmann. Cdt. gr. expl. 11, Lucerne.

Membres:

- Major A. Merz, E.M. 3e corps d'armée, Olten.
- Cap. H. Challet, E.M. 1er corps d'armée, Lausanne.
- Cap. B. Jäger, E.M. gr. expl. 16, Saint-Gall.
- Adj. sous-of. E. Meister, E.M. gr. expl. 18, Berne.

Le résultat du concours sera communiqué lors de l'assemblée générale au printemps 1951. Une somme de fr. 160.— est à la disposition du jury. La répartition totale ou partielle de cette somme dépend des travaux reçus et de leur taxation par le jury. Ce dernier fera des propositions à l'assemblée générale de 1951, laquelle prendra la décision qui s'impose.

Le règlement suivant sera appliqué:

1. Les travaux, dont les feuilles seront écrites à la machine d'un côté seulement, sont à envoyer au comité de l'**Association suisse des Of. et Sous-Of. du Tg. de campagne, direction générale PTT, division TT, à Berne.**

2. Chacun des 3 manuscrits doit être pourvu d'une devise. Toute indication ou remarque apposée, qui permettrait d'identifier l'auteur, est inadmissible et entraîne l'exclusion du participant au concours.
3. Une enveloppe fermée et cachetée, portant extérieurement seulement la devise choisie, devra être envoyée avec le nom, l'adresse, le grade et l'incorporation en même temps que le manuscrit.
4. Cette enveloppe cachetée ne sera ouverte par le jury que si le travail désigné par la dite devise a été primé.
5. Tous les travaux présentés restent la propriété de l'Association suisse des Of. et Sous-Of. du Tg. de campagne.
6. Les travaux non primés, désignés par la devise et un chiffre peuvent être retirés au guichet poste-restante d'un office postal indiqué d'avance. Le comité et le jury n'ayant aucun droit d'ouvrir les enveloppes des travaux non primés, ceux-ci ne seront renvoyés que sur demande expresse. Trois mois après l'assemblée générale les enveloppes des travaux non retirés seront détruites.
7. L'Association suisse des Of. et Sous-Of. du Tg. de campagne se réserve le droit de publier différents travaux.
8. Le dernier délai pour l'envoi des travaux est fixé au 30 novembre 1950. (La date de l'oblitération du bureau postal expéditeur est déterminante au point de vue juridique.)

Les conditions du concours telles qu'elles figurent dans ce règlement ont été sanctionnées par les assemblées générales du 27 avril 1947 et du 15 mai 1949.

Lucerne, le 6 mars 1950.

Au nom du jury:
Cap. Kaufmann.

**Concorso a premio 1950
della società svizzera degli ufficiali e sotto-
ufficiali del telegrafo da campo**

Nell'assemblea generale del 15. V. 1949 a Olten la società svizzera degli uff. e sottouff. del telegrafo da campo ha deciso di indire nuovamente fra i suoi soci un concorso di indagini nelle questioni militari e tecniche sul telegrafo e telefono da campo e sul servizio di trasmissione in generale. Per il 1950 il comitato della società ha fissato i temi seguenti:

Aktueller Querschnitt



Petit tour d'horizon

Nickel-Legierung für Elektronenverstärker soll eine ganz neue Entwicklungsrichtung ermöglichen, so dass das Gebiet der Röhrenverstärker verlassen werden kann, wie aus den Naval Ordnance Laboratories in White Oak, Midland, berichtet wird. Man berichtet dabei, dass es sich um die erste Entwicklung dieser Art in den USA handelt, nachdem bereits deutsche Forscher unter der Bezeichnung «Permenorm» im Jahre 1943 das gleiche Material hergestellt haben. Nun ist es gelungen, auch in den USA diese geheimnisvolle Legierung zusammenzustellen. Es ist eine besondere Nickel-Eisen-Legierung die sehr hoch magnetisiert wird, wenn man sie in ein magnetisches Feld einsetzt. Das wichtigste Anwendungsgebiet wird in Elektronenverstärker sein, wie sie in ferngesteuerten Geschossen zur Anwendung gelangen.

Des essais d'émissions de télévision auront lieu assez prochainement entre Londres et

Rome. Pour cette réalisation, des stations-relais seront, il va de soi, indispensables. L'une d'elles serait située en Suisse, sur la Jungfrau. A la suite de cette information, certains organes de presse en ont déduit que la Suisse allait construire des studios de télévision. Ces affirmations sont pour le moins prématurées.

Die aus dem Kriege wohlbekanntem und auch in unserer Armee eingeführten «Walkie-Talkies», tragbare Radio-Gegensprechgeräte, werden seit kurzem in einer für den zivilen Gebrauch stark abgeänderten Form von der amerikanischen Citizen Radio Corporation in Cleveland (Ohio) fabriziert, nachdem in den Vereinigten Staaten für private Zwecke das Band von 465 Mega-Hertz freigegeben worden ist. Nach mehrjähriger Entwicklungsarbeit ist, bei Ausnützung der letzten technischen Fortschritte, wie der neuesten Röhren von Subminiaturgröße, der auf Keramikunterlage aufgeprägten Leitungen usw., aus dem robu-

sten und schweren Kriegsgerät ein kleiner und handlicher Apparat entstanden, der zum Sprechen zwischen Häusern, Autos, Büros, in Fabriken und auf Farmen und für viele ähnliche Zwecke geeignet sein soll. Die Grösse konnte auf etwa ein Viertel reduziert werden. Eine ganze Stationseinrichtung (Sender und Empfänger) ist in einem Gehäuse mit den Dimensionen 15,3×7,6×3,2 cm untergebracht.

Zum Ausbau des deutschen Übersee-Funk- und Fernsprechverkehrs sind fünf 20 kW-Kurzwellen-Telegraphie- und ein Einseitenband-Telefonie-Sender von der Hauptverwaltung für das Post- und Fernmeldewesen in Auftrag gegeben worden. Die Stationen, die im Laufe dieses Jahres voraussichtlich in Frankfurt a. M. oder Elmshorn gebaut werden, sind in erster Linie für den Verkehr nach Nord- und Südamerika, aber auch für den jetzt anlaufenden Ostasien-Verkehr bestimmt.